

AMUNDI ACTIONS RESSOURCES NATURELLES - P

REPORTING

Communication
Publicitaire

29/02/2024

ACTION ■

Article 8 ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **89,53 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **29/02/2024**
 Code ISIN : **FR0010478768**
 Actif géré : **37,12 (millions EUR)**
 Devise de référence du compartiment : **EUR**
 Devise de référence de la classe : **EUR**
 Indice de référence :
100% S&P GLOBAL NATURAL RESOURCES EUR HEDGED INDEX
 Notation Morningstar "Overall" © : **2 étoiles**
 Catégorie Morningstar © :
SECTOR EQUITY NATURAL RESOURCES
 Nombre de fonds de la catégorie : **210**
 Date de notation : **31/01/2024**

Objectif d'investissement

Amundi Actions Ressources Naturelles est fonds nourricier de CPR Invest Global Resources part T1 EURH depuis le 16/10/2020, ce qui implique qu'il sera investi en quasi-totalité et en permanence dans son fonds maître et accessoirement en liquidités. Il vise à surperformer un indice composé (1/3 MSCI World Energy, 1/3 MSCI World Material et 1/3 Nyse Arca Gold Miners) après prise en compte des frais sur un horizon de 5 ans et investit pour au moins 2/3 dans des actions de sociétés mondiales appartenant aux secteurs de l'or, de l'énergie et des matériaux de base.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
 Date de création du compartiment/OPC : **16/07/2007**
 Date de création de la classe : **16/07/2007**
 Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
 Enveloppe fiscale : **Eligible PEB**
 Eligible PEA : **Non**
 Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
 Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
 Frais d'entrée (maximum) : **2,50%**
 Frais courants : **2,25% (prélevés 31/07/2023)**
 Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
 Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**
 Commission de surperformance : **Oui**

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, l'OPCVM était nourricier de AMUNDI FUNDS CPR GLOBAL RESOURCES
 B : A partir de cette date, le fonds devient nourricier de de la SICAV CPR INVEST - GLOBAL RESSOURCES
 C : A partir du 01/03/2023, le benchmark devient S&P Global Natural Resources NR

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
29/12/2023	31/01/2024	30/11/2023	28/02/2023	26/02/2021	28/02/2019	28/02/2014	16/07/2007	
Portefeuille	-5,85%	-0,01%	-1,29%	-7,51%	5,95%	16,38%	-2,96%	-10,47%
Indice	-4,50%	0,05%	-2,20%	-6,09%	14,67%	38,81%	47,81%	53,72%
Ecart	-1,35%	-0,06%	0,91%	-1,42%	-8,71%	-22,43%	-50,77%	-64,19%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	-1,63%	3,22%	13,47%	-2,19%	19,06%	-19,69%	10,06%	37,58%	-22,55%	-14,86%
Indice	-1,45%	7,95%	15,61%	3,24%	25,88%	-13,00%	15,76%	39,68%	-18,31%	-9,20%
Ecart	-0,18%	-4,73%	-2,14%	-5,43%	-6,81%	-6,69%	-5,69%	-2,10%	-4,24%	-5,65%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	15,34%	21,93%	23,11%	22,26%
Volatilité de l'indice	12,97%	21,33%	22,62%	20,76%

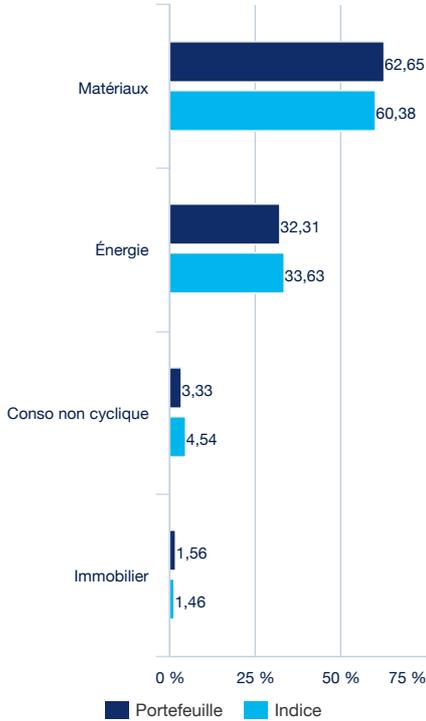
* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

ACTION ■

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

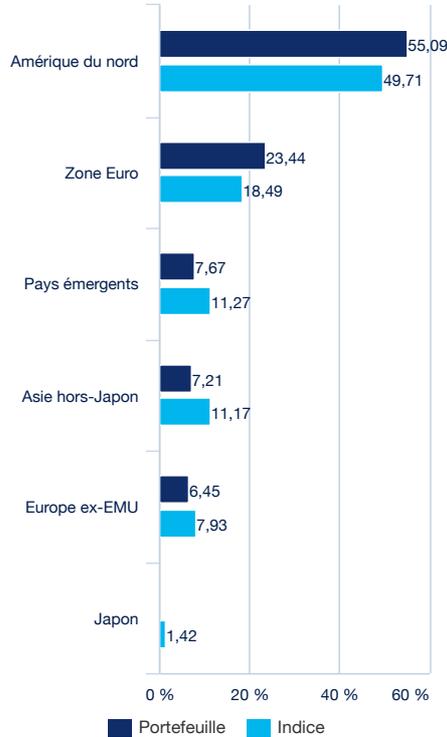
REPARTITION SECTORIELLE

(Source : Groupe Amundi) *



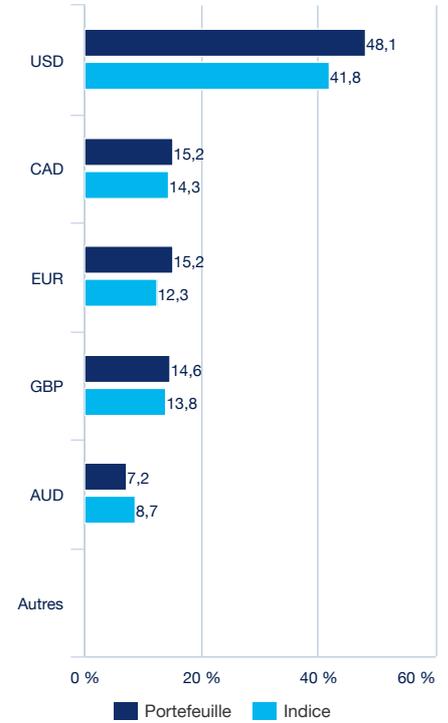
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

(Source : Groupe Amundi)



EXPOSITION PAR DEVISE

(Source : Groupe Amundi) **



* En pourcentage de l'actif

PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

(Source : Groupe Amundi) *

	Secteur	Poids (PTF)	Ecart / Indice
SHELL PLC	Énergie	6,01%	1,11%
TOTALENERGIES SE PARIS	Énergie	5,64%	1,79%
CHEVRON CORP	Énergie	5,61%	2,91%
NUTRIEN LTD	Matériaux	5,48%	1,16%
BHP GROUP LTD	Matériaux	4,50%	-0,23%
BP PLC	Énergie	4,45%	1,85%
FREEMPORT-MCMORAN INC	Matériaux	4,21%	1,76%
NUCOR CORP	Matériaux	3,71%	1,52%
CORTEVA INC	Matériaux	3,28%	1,03%
SMURFIT KAPPA GROUP	Matériaux	2,97%	1,15%

* Hors OPC

** En pourcentage de l'actif – avec couverture de change

Nombre d'émetteurs (hors liquidités) 50
Liquidités en % de l'actif 0,24%

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.